

Observatoire des solidarités territoriales

Portraits de quartiers de Caen la mer

7 quartiers prioritaires :

- Calvaire Saint-Pierre
- Chemin Vert
- Colombelles - Centre
- Grâce de Dieu
- Guérinière
- Hérouville Saint-Clair
- Pierre-Heuzé

11 quartiers en veille active :

- Fleury - Centre
- Fleury - Périphérique
- Folie Couvrechef - Hameau
- Folie Couvrechef - Boutiques
- Hérouville Saint-Clair - Le Bois
- Hérouville Saint-Clair - Haute-Folie et centre-ville
- Ifs - Le Hoguet
- Ifs - Centre
- Ifs - Nord
- Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
- Saint-Jean Eudes

DOCUMENTS CONÇUS AVEC LES DONNÉES DES ORGANISMES SUIVANTS :

- INSEE,
- CAF du Calvados,
- DREAL de Basse-Normandie,
- Conseil départemental du Calvados,
- Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN),
- Rectorat de l'Académie de Caen,
- Pôle Emploi,
- CNAM,
- et DGFiP.

RÉALISATION :



AUCAME
Caen Normandie

Les portraits de quartiers

En 2012, la Communauté d'Agglomération Caen la mer a confié à l'Agence d'Urbanisme de Caen Métropole Normandie, l'AUCAME, la conception et la gestion d'un « observatoire des solidarités territoriales ». Destiné à éclairer ses actions en matière de politique de la ville, cet outil d'aide à la décision comporte **deux socles**, des indicateurs d'alerte et de progrès destinés à identifier les quartiers défavorisés au sein de l'agglomération (socle 1), et des indicateurs de caractérisation de ces quartiers en difficultés (socle 2).

Les indicateurs du socle 1 ont été définis en considérant différents **marqueurs de la précarité et des difficultés au sein de la population** (structure familiale, logement, éducation, mobilité, emploi, revenus et aides sociales). Les **20 indicateurs retenus** ont été cartographiés à l'échelle des zones d'habitat, puis ont fait l'objet d'une analyse statistique permettant d'identifier et de graduer le niveau de difficultés des quartiers défavorisés sur le territoire de Caen la mer.

Les indicateurs du socle 2 ont été définis pour **caractériser les quartiers prioritaires** retenus dans la nouvelle politique de la ville et les **quartiers en veille active** sortant du dispositif. Les **80 indicateurs** ont été choisis de façon à englober toutes les facettes du territoire (population, ménages, logement, formation, emploi, économie, revenus, précarité, pauvreté, commerces, services, santé etc.). Les données ont été mobilisées sur Internet ou auprès de partenaires de l'observatoire, et sont présentées sous la forme de **portraits de quartiers**.

L'AUCAME a élaboré **18 portraits de quartiers**, **7** concernant des **quartiers prioritaires** et **11** des **quartiers en veille active**. Les portraits de quartier constituent des fascicules de **6 pages illustrés de cartes et de photos**. Un petit texte de présentation résume l'histoire du quartier. Les valeurs moyennes du territoire de Caen la mer sont mentionnées pour chaque indicateur, de façon à comparer et apprécier la situation du quartier au sein de l'agglomération. Certaines données de comparaison n'existent toutefois qu'à l'échelle de l'unité urbaine correspondant à la zone agglomérée de Caen en termes de continuité du bâti. Le contenu et la présentation des portraits de quartiers sont identiques d'un fascicule à l'autre, à l'exception de la cartographie : les quartiers prioritaires comptent en effet **6 cartes**, et les quartiers en veille active **2 cartes** (cartes communes aux deux types de quartiers).



L'échelon géographique retenu est l'IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique). Le périmètre des nouveaux quartiers prioritaires n'épouse pas le contour des IRIS, mais le dispositif statistique français ne permet pas, pour le moment, de produire des données homogènes à l'échelle exacte des quartiers. Conséquence, les portraits de quartiers prioritaires ont été élaborés en considérant les IRIS identifiés comme étant « **en difficultés** » lors des travaux du socle 1 de l'observatoire (un seul IRIS ou addition de plusieurs IRIS selon les quartiers). Classés initialement en **CUCS** (Contrat Urbain de Cohésion Sociale), les quartiers en veille active avaient été délimités à l'échelle des IRIS dans l'ancien dispositif de la politique de la ville (un IRIS par CUCS) : conséquence, les portraits de quartiers en veille active ont été produits sur cette base-là.

Tous les indicateurs existent à l'échelle des IRIS, à quelques exceptions près dans des domaines comme les revenus, la CMUC ou la santé. Dans ce cas, les chiffres de la commune ont été mentionnés dans le portrait de quartier. A contrario, l'intégration et la géo-localisation de certaines données dans le **Système d'Information Géographique (SIG)** de l'AUCAME a permis de produire des statistiques par quartier concernant le logement locatif social, les logements vacants, le commerce et les équipements.

Dans la nouvelle méthode définie par l'INSEE, les communes de plus de 10 000 habitants sont recensées par sondage, à savoir 8 % des logements par IRIS chaque année (40 % pour un cycle d'observation de cinq ans). Les données du recensement sont donc entachées d'incertitudes, le biais d'échantillonnage étant d'autant plus élevé que le nombre de logements est faible par IRIS. Certaines évolutions sont par conséquent exagérées, leur ampleur étant liée surtout à la technique statistique mise en œuvre. Une forte évolution observée sur cinq ans (population et logement) peut être liée à des constructions ou à un programme de démolition de logements dans le cadre de la rénovation urbaine, mais aussi à un biais statistique lié à la taille limitée de l'échantillon de logements. Les chiffres d'évolution révèlent une tendance, mais doivent être considérés avec une certaine prudence.

OBSE
RATOIRE
SOLIDARITÉS
TERRITORIALES
Juin 2015

COMMENT SE COMPOSENT LES PORTRAITS DE QUARTIERS ?



En page 1

François Pierre Robichon de la Guérinière, fondateur de l'académie d'équitation de Caen, demande à Louis XV la concession d'une partie de la plaine de Cormelles-le-Royal, où il s'est établi avec sa famille. En 1758 ces terres deviennent la propriété absolue de celle-ci. Elle y construit un château, détruit en 1944, ce qui donne son nom au quartier. Pendant la bataille de Caen de juin 1944, la ville fut lourdement détruite. Seulement 35 % de la reconstruction était terminée 10 ans après. On construit des logements provisoires le long de la rue de la Guérinière afin de reloger les habitants de la ville sinistrée. En 1951, le territoire est rattaché à la ville de Caen pour aménager un grand ensemble. Le quartier se construit alors entre 1955 et 1961.

Un descriptif du quartier, basé sur son histoire.



Photos : Ville de Caen

Des photos illustrant le quartier

Quartier situé sur la commune de CAEN

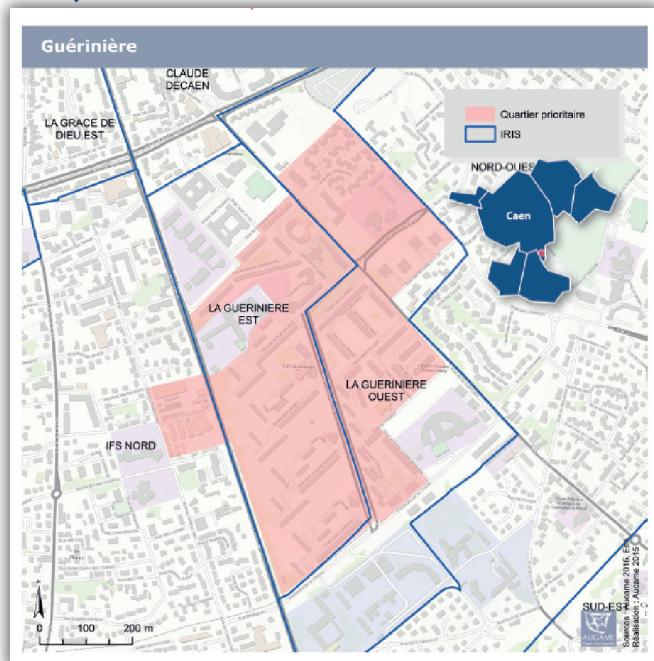
4 936 habitants en 2011, soit 2,1 % de la population de Caen la mer

IRIS* CONCERNÉS :
• Guérinière Est
• Guérinière Ouest

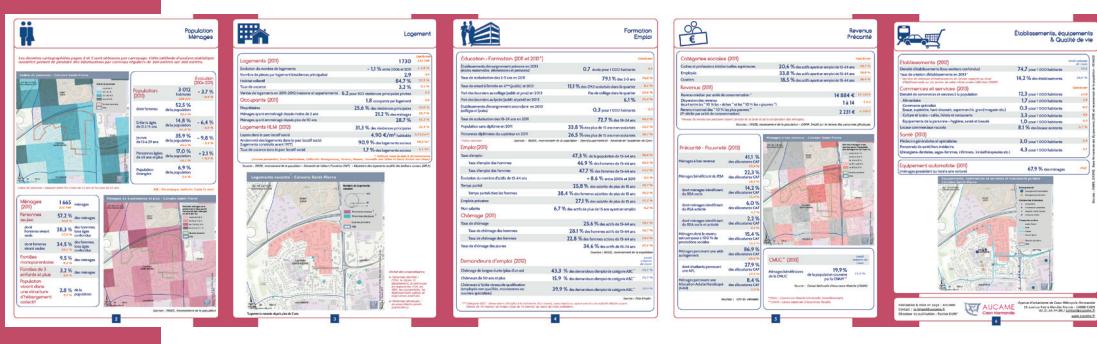
Les données concernent la somme des 2 IRIS.

*IRIS : îlots Regroupés pour l'Information Statistique. Les IRIS ont été délimités par l'INSEE pour diffuser les résultats du recensement de la population à une échelle intra-communale. Ils peuvent être assimilés à des quartiers.

En marge, la commune sur laquelle se situe le quartier, sa population et les IRIS concernés.



Une carte de localisation du quartier dans sa ville et des IRIS qui le composent



Les 5 pages suivantes abordent plusieurs thématiques :

- Population/ménages
- Logement
- Formation/emploi
- Revenus/précariété
- Établissements, équipements & qualité de vie

Réalisation & mise en page : AUCAME

Contact : jp.briand@aucame.fr

Directeur de publication : Patrice DUNY